



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 16 août 2022

SÉCHERESSE : LE FINISTÈRE TOUJOURS EN SITUATION DE CRISE MALGRÉ LES PRÉCIPITATIONS

Comme la très grande majorité des départements en France, le Finistère connaît depuis plusieurs mois une sécheresse exceptionnelle. Face au constat d'une baisse généralisée et très préoccupante du niveau des cours d'eau, des réserves d'eau et des nappes phréatiques, le préfet du Finistère a placé l'intégralité du département en situation de « crise sécheresse », le 10 août dernier. De nombreuses restrictions d'usage de l'eau ont ainsi été adoptées.

La priorité est de protéger la ressource en eau potable et le milieu aquatique, tout en permettant de maintenir la production alimentaire.

La préfecture précise ainsi que les restrictions imposées pour l'agriculture concernent essentiellement les grandes cultures (céréales, maïs...). L'agriculture maraîchère (fruits et légumes) bénéficie quant à elle de dérogations permettant l'arrosage entre 21h et 8h jusqu'au 29 août inclus. Ces mesures dérogatoires, accordées par filières, pourront être ajustées en fonction de la situation du milieu. L'arrosage des jardins potagers des particuliers reste également possible, de 20h à 8h.

Dans ce contexte exceptionnel de sécheresse durable, les précipitations du week-end et celles attendues dans les jours à venir n'auront à ce stade aucun effet significatif sur la situation hydrologique du Finistère. La visibilité globale en matière d'alimentation en eau potable pour le département reste ainsi limitée à 5 semaines. La situation reste donc critique.

Face à cette situation inédite, le préfet du Finistère appelle ainsi à nouveau à la plus grande vigilance quant à la consommation en eau.

Chacun d'entre nous peut agir en adoptant les bons réflexes, notamment :

- respecter strictement les interdictions d'usage de l'eau ;

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

- dans son usage quotidien, limiter toute consommation inutile (fermer les robinets, en privilégier les douches aux bains, n'utiliser les lave-vaisselles et laves-linges qu'à plein, installer des dispositifs économiseurs d'eau...).